

REUNION DU 8 DECEMBRE 2017

PRESENTS : CHABAUD Christian, DEMIGNÉ Amélie, LOVERINI Dominique, BERGOIN Olivier, AMOUROUX Marie-Pierre, , GALEYRAND Elsa, GUILLAUME Julien, RETAILEAU Laurent, ROUGET Yvon, RUIZ Ernesto, SAUVADET Michel, VESSIERE Séverine

POUVOIRS : PEYRY Audrey donne pouvoir à DEMIGNÉ Amélie

ABSENTS : DEBRION Marie-Claude, ROCHE Romain

Propositions de modifications du budget pour :

- le financement de la facture de la Lyonnaise des Eaux pour l'extension du réseau d'assainissement route de Besse, d'un montant de 12 830 €, par un virement de crédits prévus pour les travaux de la rue des Liberté
- le financement des 1300 € de dépassement pour les travaux du SIEG sur la côte de Saint Julien par un virement de crédit de l'opération de l'école
- le règlement de 1260 € pour l'usage des sanitaires du camping par les bénévoles de Jeunesse et reconstruction durant le chantier du mois d'août

Votées à l'unanimité.

Propositions de demandes de subvention (FIC et DETR) pour des travaux de voirie communale en 2018, à déposer d'ici fin décembre :

- A Reignat : rue des Jardins, rue du Ruisseau, chemin des Portes
- À Montaigut : impasse des Foisses, chemin des Bruyères, au croisement de la route d'Olloix et du chemin des Foisses pour la création d'un parking, au terrain de tennis pour la création d'un deuxième parking
- À Gourdon : purge sous chaussée
- À Coudoux

Votées à l'unanimité.

Lors de sa réunion du 12 décembre, le conseil de la Communauté d'agglomération a proposé un nouveau dispositif de ravalement des façades. Dans les villages avec des édifices classés ou inscrits (comme Montaigut-le-Blanc), les propriétaires pourront profiter d'une aide à hauteur de 30 % du montant HT des travaux, plafonnée à 3500 €.

Le conseil communautaire demande l'avis de chacune des communes concernées.

Avis positif à l'unanimité.

Travaux rue des Libertés, à Saint Julien : six entreprises ont soumissionné. L'entreprise Chevalier est retenue pour un montant de 29 860 € HT. Les travaux bénéficieront de 60 % de subventions.

Voté à l'unanimité.

Le mur de jardin d'un particulier, détruit en 2015 lors d'un éboulement rue du Pont à Montaigut, doit être reconstruit par la municipalité. Il est décidé de demander un devis pour une restauration en pierres, et d'y ajouter la construction d'un muret en pierres pour le remplacement de la barrière métallique, dans le tournant de la même rue.

Voté à l'unanimité.

Un emprunt sur 15 ans sera contracté auprès du Crédit Agricole pour la part communale du financement des travaux du vestiaire du stade de rugby (80 000 €).

Voté à l'unanimité.

Agence postale communale : il est proposé que Sylvie Dubost qui assurait jusqu'ici la permanence postale se consacre désormais entièrement au secrétariat de mairie. Un nouvel agent sera recruté pour assurer la permanence de l'agence postale, durant les 15h hebdomadaires financées par la Poste.

Voté à l'unanimité.

De nouveaux horaires d'ouverture sont adoptés :

- les mardi, mercredi et jeudi, de 14h à 18h
- le vendredi de 9h à midi

Deux associations ont sollicité à ce jour leur subvention annuelle de 250 € accordée par la municipalité : Montaigut en fête et Mons Acutus.

Votées à l'unanimité.

Les propriétaires du dépôt de pain à Montaigut demandent l'autorisation d'installer une machine à pain sur la commune.

Demande rejetée, par huit voix contre et cinq abstentions.

Divers :

- Un panier de basket sera commandé pour le parking de l'école
- À Reignat, le problème de stationnement sur la rue principale doit être étudié par la commission urbanisme.
- Un besoin d'informations sur le village pour les visiteurs est évoqué, ainsi que le trop grand nombre de panneaux sur la place Marcel Guillaume : le retrait du panneau d'indications des commerces, jugé inutile, est décidé. Par ailleurs, il est rappelé que les panneaux de randonnée seront déplacés début 2018 sur le parking de la piscine.
- Les missions de la direction départementale des travaux seront prochainement transférées à la communauté d'agglomération.
- Travaux du SIEG à Montaigut, rue du Pont : des lanternes de type ancien « Saint-Tropez », comme à Montaigut-le-Haut, seront installées.

Le secrétaire de séance
Julien GUILLAUME

